



TERMES DE RÉFÉRENCE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PARAMÈTRES DE MESURE

Mandat : Conformément à la vision, à la mission et au plan stratégique du Partenariat canadien pour la santé des femmes et des enfants (CanSFE), le Groupe de travail sur les paramètres de mesure agit à titre de **groupe de conseil et de soutien technique**. Il a été établi pour renforcer la capacité et les connaissances des secteurs du développement international et de l'aide humanitaire en ce qui a trait à la mesure et aux données sur la santé mondiale et l'égalité des genres.

Plus spécifiquement, le Groupe de travail sur les paramètres de mesure a le mandat de **conseiller, guider et promouvoir** le travail du secrétariat du CanSFE et de l'ensemble des membres du CanSFE en ce qui a trait à :

1. La Collaboration canadienne pour la santé mondiale
2. L'Explorateur de projets du CanSFE
3. Le renforcement de la capacité, la formation et le partage d'informations
4. Les besoins émergents et les projets spéciaux qui touchent aux données et à la mesure en santé mondiale

Date d'établissement : Juin 2017

Dernière révision : Septembre 2018

Se rapporte à : Directrice, Impact en santé mondiale

Coordination : La directrice de l'impact en santé mondiale sera responsable de l'administration du groupe, y compris l'établissement des programmes, la présidence des réunions et la confirmation des décisions ou des actions qui surviennent. À l'occasion, le groupe pourrait nommer des membres pour coprésider des activités, sous-groupes ou réunions.

Membres : La composition du groupe de travail changera de temps à autre et comptera un maximum de 20 membres ou autrement déterminé par le secrétariat du CanSFE. La composition du groupe doit représenter la diversité des membres et des associés selon la taille de l'organisation, son domaine de travail, sa langue et son emplacement. De plus, Affaires mondiales Canada pourrait nommer des représentants afin qu'ils assistent occasionnellement aux réunions. Les membres ont un mandat de deux ans, lequel est renouvelable.

Nous encourageons les organisations à élire un représentant ou une représentante qui assistera régulièrement aux réunions afin d'assurer la



continuité. À l'occasion, des membres suppléants pourraient être choisis pour y assister. Les membres sont appelés à participer régulièrement aux réunions et aux discussions. Les organisations qui ne peuvent contribuer de cette façon pourraient être invitées à se joindre aux discussions en sous-groupes.

Les organisations qui souhaitent nommer un individu pour le groupe devraient envoyer un courriel à la directrice de l'impact en santé mondiale pour lui faire part de leur intérêt. Les individus pourraient être tenus de nous faire parvenir leur cv Les membres sont nommés à la discrétion du secrétariat.

Fréquence des rencontres :

Mensuellement, avec des réunions additionnelles au besoin

Format des rencontres :

Vidéoconférence, avec des réunions en personne à l'occasion et au besoin